



Vendredi 16 avril 2021

Compte-rendu

1

Ce webinaire consacré à la **Qualité de l'Air extérieur** a été organisé par les partenaires du réseau Teddif, afin d'aider les collectivités à renforcer leurs actions en faveur de la Qualité de l'Air (QA), notamment à travers les Plans Air.

C'était l'occasion de partager **enjeux** et **initiatives franciliennes** dans les différents domaines d'actions pour relever le défi de la Qualité de l'Air en Ile-de-France et découvrir des dispositifs et outils à la disposition des territoires.

Organisateurs

Teddif est un réseau copiloté par l'Ademe IdF, l'AREC-IPR, le Cerema dF, le Conseil Régional IdF et la DRIEAT qui a pour objectif de faciliter la transition écologique et énergétique des territoires d'Ile-de-France, avec pour fil rouge les 17 Objectifs de Développement Durable. Il diffuse des informations, réalise des travaux d'investigation, organise des temps de partage d'expériences et de pratiques pour accompagner les collectivités dans leurs projets de Développement Durable, accompagnement complémentaire à l'offre de chacun des partenaires.

L'organisation d'évènements est aussi l'occasion de faire se rencontrer des acteurs qui peuvent contribuer aux projets de transition écologique. Voir aussi www.teddif.org

Programme

Qualité de l'Air en Ile-de-France, un défi à relever collectivement
avec les représentants d'AirParif et de la DRIEAT

Qualité de l'Air en Ile-de-France, comment relever le défi?
Actions et outils au service de la qualité de l'air

- Réduire les émissions

avec le Conseil régional Ile-de-France, l'Ademe et les témoignages de la Métropole du Grand Paris et de Vallée Sud Grand Paris

- Accompagner le changement de comportement

avec Vivacités, le conseil départemental de Seine Saint-Denis, la DRIEAT et le conseil régional

- Réduire l'exposition des habitants aux polluants atmosphériques

présentation d'actions et d'outils avec le Cerema et Ekopolis

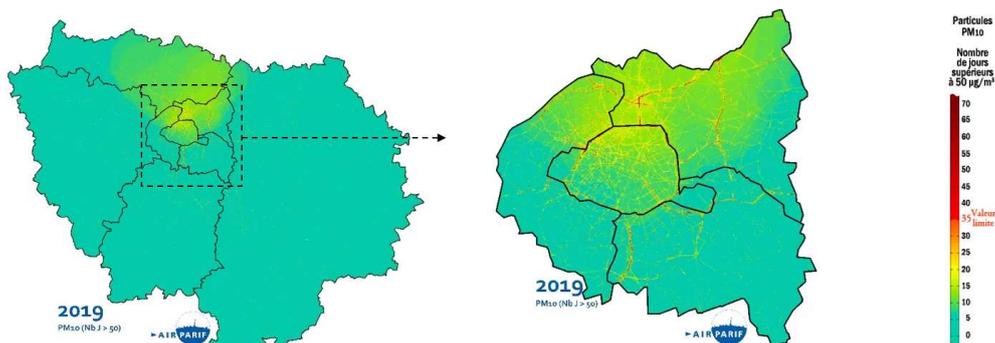
Qualité de l'Air en Ile-de-France, un défi à relever collectivement



Charles Kimmerlin d'AirParif

L'intervention d'AirParif a permis de dresser un rapide portrait des enjeux de QA en IDF. Si la QA en IDF s'améliore pour certains polluants, elle reste toutefois problématique pour d'autres, les recommandations de l'OMS étant encore largement dépassées.

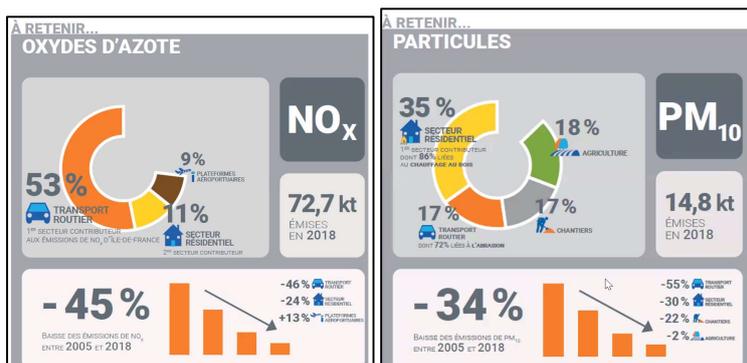
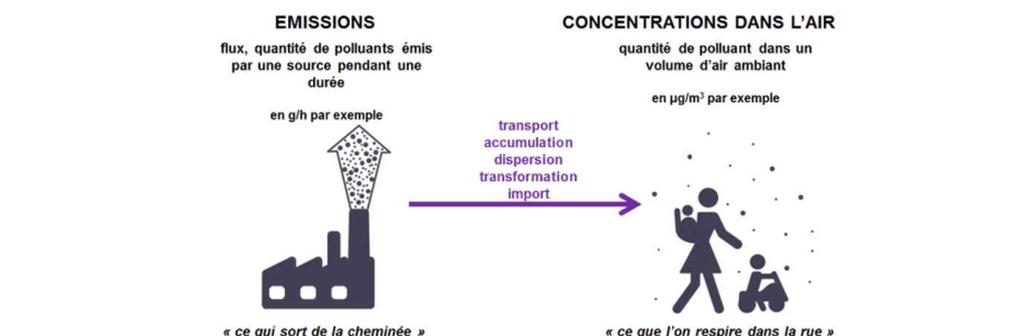
2



85% des franciliens sont exposés à un air dont la qualité ne respecte pas les recommandations de l'OMS.

Pour agir sur le renouvellement de la qualité de l'air 2 leviers existent:

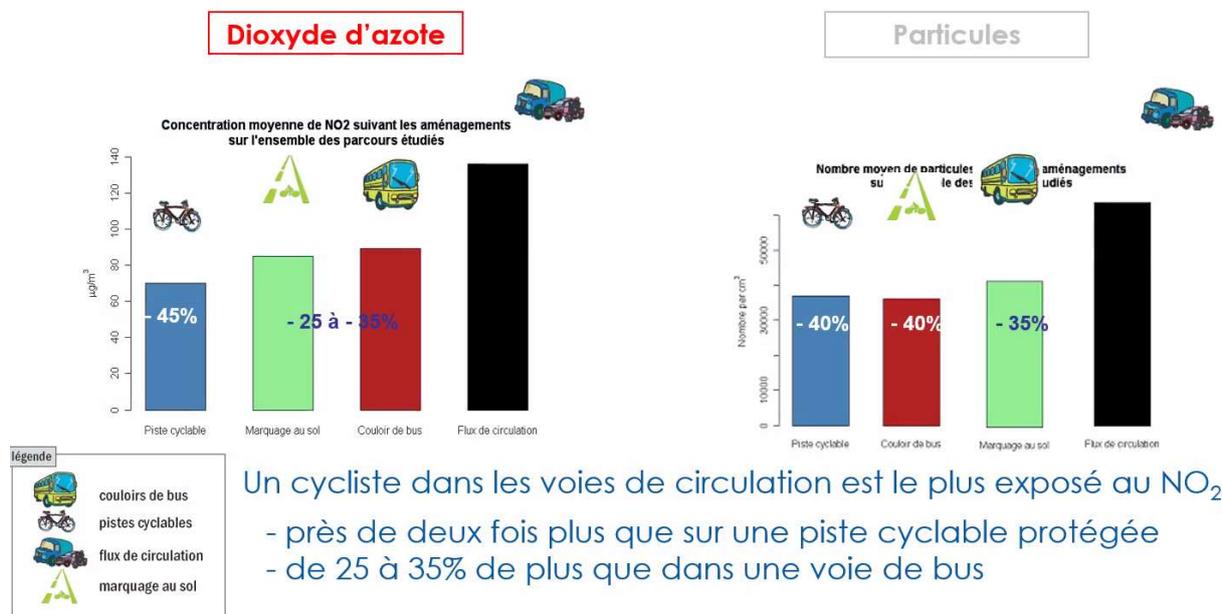
- Réduire les émissions à la source ;
- Limiter l'exposition des populations aux émissions.



Concernant les émissions de polluants atmosphériques, la QA s'améliore par la baisse des émissions (baisse de 45% entre 2005 et 2018) mais pas suffisamment vite pour respecter la réglementation.

On peut jouer sur l'exposition des franciliens par des infrastructures, des aménagements...

Exemple des voies cyclables et qualité de l'air : les niveaux de pollution varient en fonction des aménagements (ex. de Paris)



En effet, une piste cyclable aménagée et bien séparée du trafic, permet de baisser l'exposition des cyclistes de près de 45% par rapport à un cycliste qui serait dans le cœur de la circulation.

Jean-Loup Caruana de la DRIEAT

Sur le sujet de la QA, l'Etat a mené différentes actions, travaillé à la publication de plusieurs textes, pour renforcer la dynamique de l'amélioration de la QA dans un contexte de contentieux en cours lié au dépassement des seuils européens réglementaires de concentration de polluants : NO₂, PM₁₀ et de saisine du Conseil d'État (astreinte à l'encontre de l'État prononcée le 10/07/20°.

Focus sur le développement des aides de l'État et des collectivités :

- Renouvellement de véhicules : bonus/malus, PAC, sur-prime en ZFE-m, micro-crédit pour les ménages les plus modestes ;
- Fonds Air-Bois ADEME/CRIF à l'échelle régionale ;
- AMI Feuille de route QA, AAP AACT'Air ;
- Plan de relance / tremplin pour la TE des PME : aides mobilités aux TPE/PME.

Renouvellement d'aides renforcées à travers les projets et démarches à venir :

- Un projet de loi portant sur la lutte contre le dérèglement climatique et renforcement de la résilience face à ses effets ;

- Un projet de plan d'action pour un chauffage au bois domestique performant, état de connaissance vis-à-vis de la pollution du chauffage au bois, mise en consultation jusqu'à la fin du mois ;
- Mise à jour du plan national de réduction des émissions de polluants atmosphériques (PREPA) avec une adoption courant 2021.

Qualité de l'Air en Ile-de-France, comment relever le défi? : Plans et dispositifs d'aides pour accompagner les actions

Francis Daydou, Conseil régional Ile-de-France

4

La Région IDF joue un rôle majeur en matière de QA :

Gouvernance, amélioration des connaissances

Surveillance de la situation et de ses évolutions

Intégrer l'amélioration de la qualité de l'air, de manière **transversale**, dans les travaux menés au **sein des services du conseil régional**, et par les **organismes œuvrant pour le compte de la Région**

S'appuyer notamment sur Airparif pour **améliorer les connaissances et surveiller la situation**

- **pérenniser la surveillance** de la qualité de l'air, **identifier l'origine des polluants**
- **caractériser l'exposition aux polluants de l'air y compris en espaces intérieurs**
- **accompagner les acteurs et sensibiliser les Franciliens**

Financement important par la Région d'Airparif : création du Airlab

Inscription de la qualité de l'Air au titre des **Domaines d'Intérêt Majeur (DIM)**

C'est le cas notamment dans le domaine des transports :

Diminuer les émissions liées aux transports et à la mobilité

<https://www.iledefrance.fr/transports>

- La Région et Île-de-France Mobilités ont engagé 24 milliards d'euros sur la période 2016-2021, pour permettre de développer l'usage des transports collectifs, avec à la fois la réalisation de nouveaux projets d'infrastructure et le renouvellement des matériels roulants.
- 700 trains neufs et rénovés qui seront déployés d'ici fin 2021 (consomment 20 % d'énergie en moins, systèmes de freinage moins émetteurs de particules).
- Renouvellement du parc de bus avec 27% des 10 000 bus actuels qui seront hybride, électrique ou au biogaz commandés en 2020 (6% en 2015).
- **100% de bus propres en 2025 en zone dense et en 2029 en grande couronne**
- 10 000 places de parkings-relais maintenant gratuites pour les titulaires du Passe Navigo afin d'inciter au rabattement vers les transports en commun.

Avec par exemple des aides importantes pour favoriser le passage à des véhicules électriques, hydrogènes, etc.

Exemple d'actions qui peuvent être relayées par les collectivités: le dispositif « véhicules plus propres »

Pour les entreprises franciliennes de moins de 50 salariés:

- jusqu'à 15.000€ pour l'acquisition de véhicules électriques, à gaz ou à l'hydrogène notamment,
- élargi en 2020 au transport de marchandises, et à la conversion électrique des véhicules existants (y compris ceux des particuliers).

Informations et contact :

www.iledefrance.fr/acquisition-de-vehicules-propres-par-les-professionnels-franciliens

Ce dispositif a dépassé les 10 400 demandes reçues depuis sa création en 2017.

5

Régulièrement actualisé pour être élargi. *Retrouver les informations sur le site de la région.*

Focus chauffage au bois où les actions sont nombreuses :

Qualité de l'air et énergie : le fonds air-bois



Le chauffage au bois individuel: 1^{er} source régionale d'émission de particules

Une saison de chauffage au bois d'une maison avec un insert ou un poêle ancien émet autant de particules qu'une voiture diesel Crit'Air 5 faisant plus de **200 allers-retours Paris-Marseille**.

Jusqu'à 2 000 € (*) pour changer son ancien équipement de chauffage au bois à usage principal

- (*) **Prime Air-Bois** (500 € financés par l'ADEME et 500 € financés par la Région)
- + **Bonus de parrainage de 1 000 euros maximum** (financés par la Région)

Le chauffage au bois individuel est la première source régionale d'émissions de particules au m². La Région a donc une volonté d'y remédier : Faire passer le bois énergie individuelle en seconde position dès lors qu'on est capable de trouver d'autre(s) solution(s) de chauffage.

Informations à retrouver sur le site de la région www.iledefrance.fr/fonds-airbois

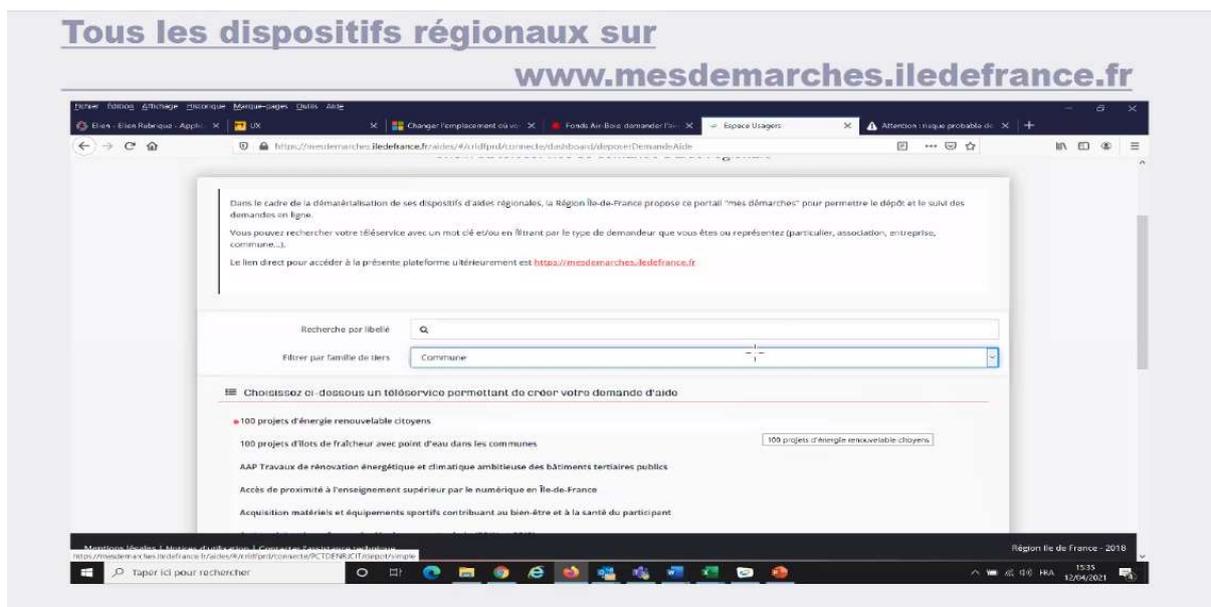
Le site met à disposition toutes les informations utiles sur l'intérêt de la démarche, les bonnes pratiques pour utiliser les équipements de chauffage dans les meilleures conditions possibles, la réglementation concernant l'usage des chauffages au bois, les modalités pour solliciter les aides du fonds air-bois, les contacts utiles.

Une expérimentation a été menée en Essonne qui a été l'occasion de traiter 1500 dossiers. Elle a été concluante.

De plus, différents plans ont été votés donnant lieu à des dispositifs, assez longs à construire (entre la volonté de faire des choses, la prise de décisions et la mise en place, cadre juridique et administratif très compliqués, etc.)

Le parrainage permet de faire connaître les dispositifs (effet boule de neige).

Tous les dispositifs régionaux sont à retrouver sur le site suivant www.mesdemarches.iledefrance.fr



A noter : pour les consulter, il est nécessaire de se créer un compte.

Autres exemples de dispositifs régionaux

- favoriser l'émergence de tiers-lieux de travail sur le territoire francilien d'ici 2022 : réduire les déplacements grâce au développement du télétravail,
- expérimenter des solutions innovantes pour améliorer la qualité de l'air dans les enceintes ferroviaires souterraines ou dans les espaces intérieur publics,
- financer des investissements de collectivités (moins de 20 000 habitants) pour améliorer la qualité de l'air dans les crèches et les écoles. Session en cours:

www.iledefrance.fr/qualite-de-lair-dans-les-creches-et-ecoles-primaires

Synthèse : Plusieurs expérimentations de solutions ont été et sont menées pour améliorer la QA dans nos espaces publics. Il y a donc une diversité des actions que l'on peut mener pour inverser les tendances et dont les collectivités peuvent utilement s'inspirer.

En complément et en cohérence, plusieurs dispositifs mise en place par l'ADEME IDF :

1/ AMI Feuille de route pour la QA ouvert jusqu'en mai 2021 reposant sur 3 axes :



Mobilités :

Développement des mobilités actives et réduction des émissions du trafic routier et du trafic fluvial



Chauffage au bois :

Réduction des émissions du chauffage au bois et développement d'alternatives à faible émission.



Urbanisme / Architecture :

Prise en compte de la qualité de l'air dans les opérations d'urbanisme / architecture

7

Pour en savoir plus sur chacun des axes, consulter le support de présentation à retrouver sur le site Teddif.

sont éligibles :

- Ensemble des collectivités d'Ile-de-France infrarégionales et en priorité des collectivités franciliennes situées sur la zone sensible ;
- Sociétés Publiques Locales ;
- Sociétés d'Economie Mixte ;
- Têtes de réseaux d'associations justifiant d'une lettre de recommandation ou de soutien de la collectivité ;
- Collectifs citoyens (avec statut juridique associatif) justifiant d'une lettre de recommandation ou de soutien de la collectivité ;
- Entreprises du domaine de la logistique dans le cadre du volet 1 pour la réduction des émissions liées au trafic routier...

2/ AVELO 2 – Appel à projet ouvert jusqu'au 16 juin 2021 reposant sur 4 axes :

Axe 1 : Schéma Directeur cyclable

Construction d'une stratégie de développement d'aménagements cyclables via le financement d'études

Axe 2 : Services vélos

Émergence de services vélos et la mise en œuvre de services innovants

Axe 3 : Animation

Animation et la promotion de politiques cyclables intégrées

Axe 4 : Chargé de mission

Ingénierie territoriale pour mettre en œuvre une politique cyclable intégrée à l'échelle du territoire

Remarque : Appel à projet destiné aux collectivités peu denses (- 250 000 habitants).

Pour plus d'information : <https://agirpouurlatransition.ademe.fr/entreprises/dispositif-aide/20210303/avelo22021-14>

La DRIEAT a présenté un plan d'action pour développer un chauffage au bois domestique plus performant. Plusieurs moyens sont mobilisés :



Plan d'action pour développer un chauffage au bois domestique plus performant

Objectif : baisse de 50 % des émissions de PM2.5 du bois domestique entre 2020 et 2030 dans les zones PPA

Principaux moyens :

- **renouvellement** des vieux poêles et des vieilles cheminées au profit d'équipements performants
- développement de l'utilisation de **combustibles de qualité**
- promotion des **bonnes pratiques** d'utilisation des appareils
- projet de décret interdisant les foyers ouverts dans le neuf à partir du 1.9.2022
- nouveau DPE : incitation à l'abandon des foyers ouverts

De nombreuses ressources existent sur le sujet :

Etude AIRPARIF sur les émissions du chauffage au bois à retrouver en suivant ce lien <https://www.airparif.asso.fr/dossiers-fiches-thematiques/2020/qualite-de-lair-et-chauffage-au-bois-en-ile-de-france>

L'utilisation de combustibles de qualité a des effets importants en termes de réduction d'émissions. De même, l'adoption de bonnes pratiques et d'utilisation des appareils. Une campagne de promotion en ce sens va avoir lieu de façon à sensibiliser sur le sujet.

Guide francilien relatif au plan action air des PCAET : A consulter www.driee.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/20210413_driecat_guide_francilien_plan_d_action_air_des_pcaet.pdf

Guide destiné aux territoires engagés dans des PCAET permettant d'éclaircir un certain nombre de points et de connaître les démarches à mener.

En complément la DRIEAT partage la **synthèse** qu'elle a pu tirer de la **transmission des bilans** Panel d'actions qui sont déjà en cours sur les territoires engagés dans des PCAET

Les éléments qui suivent ont été compilés à partir du bilan demandé à l'ensemble des EPCI en février 2021 ; cela a permis de recenser différentes actions que font les EPCI en matière de QA.

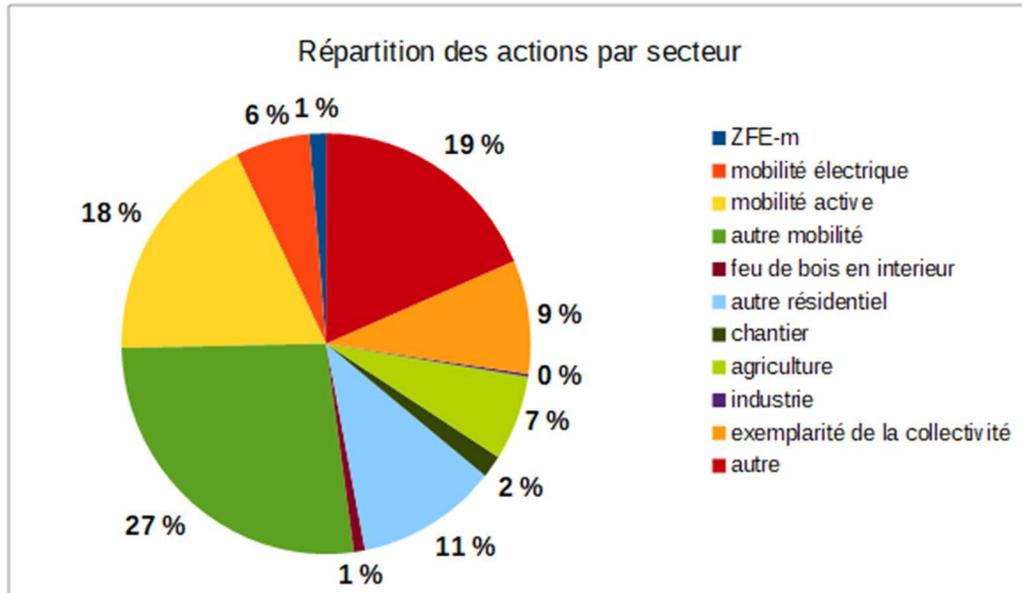
- 41 collectivités ont transmis leur bilan, soit un peu plus de 2/3 des réponses attendues (MGP, 10 EPT, et 31 EPCI) ;
- Globalement, l'implication des collectivités dans la lutte contre la pollution de l'air est très hétérogène sur le territoire francilien ;
- Malgré tout, plus de 500 actions ont été recensées, ce qui reflète une généralisation de l'intégration des questions de QA dans les politiques de transition écologique ;
- La plupart des actions est avant tout des actions liées à la transition énergétique et aux changements de mobilités, qui ont des effets bénéfiques collatéraux sur la qualité de l'air. Peu d'actions visent explicitement des réductions de polluants atmosphériques spécifiques.

On constate que la majorité des actions concerne bien évidemment les mobilités et les transports d'une manière générale (plus de la moitié). A contrario, seulement 1% des actions concernent le bois résidentiel.

Alors que la première source de NOx est bien les transports (87%), la première source des particules est le bois résidentiel (67%).

Les objectifs à viser collectivement sont de

- Renforcer l'adéquation entre les actions et les sources ;
- Développer des actions pour réduire les émissions du bois résidentiel.



Focus Mobilités actives (18%)

- La grande majorité des actions visent à accroître l'usage du vélo :
 - Planification : schéma directeur des liaisons cyclables, plan vélo
 - Concrétisation des plans : pistes cyclables, aménagements pour sécuriser cette mobilité (parking sécurisé, aménagement des feux...)
 - Sensibilisation à cette pratique et aide financière à l'acquisition
- Piétonisation de certaines voies ou quartier

Focus Résidentiel (14%)

- Les actions de ce secteur portent très majoritairement sur des **opérations de rénovation thermique des bâtiments, motivées par la lutte contre le changement climatique** et qui sont considérées comme ayant également un effet sur la réduction des émissions de polluants atmosphériques, ce qui est la plupart du temps le cas.
- Trois actions visent explicitement à développer la combustion de biomasse en remplacement d'énergies fossiles, ce qui ne saurait, a priori, être considéré comme des opérations en faveur de la qualité de l'air.

Remarque : La quasi-totalité des actions ne peuvent pas être directement évaluées en termes de réduction des émissions. Seules les ZFE-m de Paris et de la MGP font l'objet d'une évaluation ex ante de leur impact QA.

On peut quand-même procéder à une quantification de la mise en œuvre de certaines actions (nb de km de pistes cyclables, nombre de véhicules remplacés, etc.), dont la proportion varie selon les secteurs.

Dans un deuxième temps, l'atelier s'est poursuivi par une série de témoignages d'une grande diversité...

Qualité de l'Air en Ile-de-France, comment relever le défi? : Accompagner le changement de comportement

L'Île-de-France est particulièrement touchée par des niveaux élevés de pollution. Chaque individu peut devenir acteur d'une reconquête d'un air plus sain par la transformation de ses pratiques quotidiennes.

Marianne Duffet, Vivacités

Vivacités Ile-de-France propose un dispositif participatif et régional qui implique l'ensemble des acteurs d'un territoire : collectivités, citoyens, associations, entreprises, pour sensibiliser aux enjeux sanitaires de la qualité de l'air.

« **Air comme rallye** » vise à déployer des balades et des rallyes afin d'apporter à chacun des clés de compréhension sur les enjeux liés à la qualité de l'air pour agir.

Volonté de répondre // aux enjeux de l'ODD 11.

Pour cela, développement d'actions pédagogiques.



OBJECTIFS

Donner des clés aux citoyens sur les **causes de la pollution** de l'air, les **conséquences sur la santé**



Valoriser des **solutions concrètes** existantes : aménagements, déplacements doux, végétalisation, équipements exemplaires, projets citoyens, etc.



Faire découvrir la **pratique des modes actifs**, emprunter les aménagements cyclistes et/ou piétons...



Essaimer des bonnes pratiques
Pour favoriser les **changements de comportement**.
Donner des clés en cas de **pic de pollution**



Le sujet est anxiogène, avec un fort impact pour tous. Il est important de montrer aux citoyens qu'il y a des solutions à moyen, long terme pour agir sur la QA (marche en ville, balades à vélo pour comprendre l'enjeu) en favorisant une lecture systémique et ludique de la ville en décryptant enjeux et défis. L'objectif aussi est de favoriser des changements de comportement. Après chaque action, une restitution, un bilan le plus qualitatif possible est fait pour approfondir le sujet.

Utilisation de capteurs pour mieux décrypter des informations, pour identifier différentes pollutions. Les parcours peuvent se faire en autonomie ou en groupe avec des animateurs.

« **Air comme rallye** » est ouvert à tout public en particulier aux collectivités qui souhaitent s'engager dans la démarche. Bien entendu, la ZFE est un sujet majeur qui sera abordé dans la plupart des parcours.

Péronine Nillet, Conseil départemental de Seine-Saint-Denis

Le projet répond à la volonté de la structure d'être exemplaire et consiste en une démarche d'**Accompagnement au changement des agents par des défis** : En 2018, il y a eu un test d'une « **semaine sans voiture** » qui s'est transformée en « **un été sans voiture** » en 2020.

11

En 2018, le CD93 a souhaité commencer un premier challenge auprès des agents en lançant un appel à candidature afin de proposer à ceux qui venaient en voiture d'essayer un autre mode de transport alternatif. La plupart de ces agents a donc plébiscité le vélo et surtout le vélo électrique. En 2020, dans le cadre du déconfinement en avril/mai, le conseil départemental a souhaité trouver une solution de vélos pour éviter que tout le monde reprenne la voiture individuelle et limiter le stress des transports en commun/contaminations.

C'est ainsi que le CD93 a trouvé un loueur de vélos / Coût de la location annuelle de 20 VAE pour le Département : 30 k€. Lorsque le CD a proposé cette stratégie de 3 mois de location vélos gratuits, 80 agents se sont inscrits pour relever le challenge 2020. Sur 80, les 20 premiers inscrits ont fait le test de venir 3 mois en VAE. En mettant en place une modélisation de changement, les gens prennent conscience. Par effet de boule de neige, on peut estimer que 100 à 150 personnes ont été mobilisées.

En plus d'une sensibilisation généralisée, un accompagnement personnalisé a été mis en place le jour de la remise du vélo, pour expliquer les spécificités d'un vélo électrique, montrer comment on l'utilise, on le règle, etc. L'idée était d'apporter à chacun des réponses dont l'individu a besoin.



Parallèlement, le département a proposé à l'ADEME, le déploiement du stationnement vélo sur les sites départementaux. Gestionnaire des collèges, le CD93 a la volonté d'accompagner les collégiens par le déploiement de vélo-école (en cours de réflexion) et de promouvoir l'aménagement de pistes cyclables sur les routes départementales.

Après ces 3 mois gratuits, la location étant devenue payante (15 à 30 € / mois (en fonction des revenus)), 17/20 continuent le VAE depuis. C'est un succès ! ils sont nombreux à y avoir pris goût et à rester fidèles au VAE même sans les aides.

L'espace en ligne **Environnement & Energie** de la Région permet à chaque francilien de faire un geste pour la transition écologique locale. Il contient actuellement 8 « **smart services** » proposant des conseils, cartes, services et astuces pour une Île-de-France durable.

<https://smartidf.services/fr/environnement>

Il s'agit d'une plateforme Open Data - Espace digital dédiée aux enjeux environnementaux en IDF, construite en partenariat et avec la volonté de répondre à des besoins concrets tout en centralisant les informations liées à l'environnement en Île-de-France...

Avec cet espace construit comme un outil de communication et de sensibilisation et créé avec les associations environnementales, la Région poursuit plusieurs objectifs, tous orientés vers le bénéfice des franciliens.

Il s'agit en premier lieu de centraliser les données et informations relatives à l'environnement dans la région pour répondre aux questions des franciliens sur leur territoire de manière pédagogique. L'espace et ses 8 services numériques permettent également d'encourager et de faciliter le changement de comportement pour aider les franciliens à améliorer leur impact environnemental de manière ludique et progressive.

Pour mieux comprendre les enjeux environnementaux de l'Île-de-France et les solutions qui y sont apportées, les franciliens ont la possibilité de naviguer sur l'espace Environnement & Énergie à travers 5 thématiques : Nature et biodiversité, Alimentation de proximité, Déchets et économie circulaire, Qualité de l'air, et Énergies renouvelables.

Concernant **le projet - smart service qualité de l'air** (en cours) son objectif sera de sensibiliser à la thématique QA, d'éviter le sentiment d'impuissance des citoyens, de leur faire prendre conscience qu'ils ont leur part à jouer et peuvent remonter des initiatives.

Sur la QA, il existe déjà de nombreux services numériques et applications à destination des franciliens pour :

- Connaître en temps réel la qualité de l'air ;
- Être alerté des pics de pollution ;
- Calculer son exposition à la pollution de l'air dans sa journée et lors de ses transports ;
- Calculer ses émissions de polluants atmosphérique.

Le constat est que certains territoires ne s'emparent encore pas assez de cette thématique :

- Les élus ne sont pas à l'aise avec ces sujets, d'une part techniques et d'autre part avec des bénéfices politiques peu évidents (l'action très locale peut avoir un effet très limité même avec des actions importantes). Les leviers réglementaires restent majoritairement aux mains de l'Etat ;
- Il y a un besoin de formation sur cette thématique (et sur les obligations réglementaires) et d'accompagnement des acteurs (identification des ressources régionales disponibles). Au sein de certaines collectivités rurales, il y aurait encore des personnes qui croient qu'Airparif n'est actif que sur Paris ;
- Les plan climat air énergie sont relativement « pauvres » en matière de qualité de l'air. Ex : peu de territoires se sont emparés de la question des chauffages au bois ;
- La santé et l'impact sanitaire de la pollution de l'air sur la santé constituent une bonne porte d'entrée pour sensibiliser les élus et les collectivités à cette problématique complexe.

Smart service qualité de l'air – les objectifs :

Un service à destination des :  Franciliens  Collectivités  Entreprises

Avec pour objectif de :



Être le plus pédagogique possible

Sensibiliser le francilien et les collectivités sur l'impact sanitaire de la pollution de l'air et expliquer par exemple les liens entre émissions et concentrations...



Développer une approche locale et territorialisée de la qualité de l'air

Informers les franciliens et les collectivités en mettant à leur disposition un tableau de bord des données les plus significatives sur leur territoire



Inspirer la mise en place de nouvelles pratiques et politiques publiques

Centraliser des informations, bonnes pratiques et guides et permettre la mise en relation avec des contacts ressources pour toutes les cibles utilisateurs



13

Les rubriques envisagées pour optimiser le service numérique en espérant une sortie courant 2021 sont les suivants :

Smart service qualité de l'air – les rubriques envisagées

Se sensibiliser

Contenu pédagogique sur la qualité de l'air intérieur et extérieur

Bibliothèque de guides sur la réglementation spécifiquement pour les besoins des élus et des collectivités, mais aussi pour les entreprises (bilans CHSCT)

Connaitre mon territoire

Pour chaque territoire, mise à disposition d'un tableau de bord sur la qualité de l'air et son évolution :

- Nombre d'habitants exposés à des concentrations dépassant les valeurs réglementaires
- Nombre de personnes touchées par des maladies respiratoires et focus sur les populations les plus sensibles
- Emissions sectorielles par polluant sur le territoire
- Cartes annuelles de pollution pour cibler les zones les plus à risque

Agenda et annuaire :

Liste des formations ouvertes aux élus et aux agents des collectivités sur la qualité de l'air, organisées par Airparif ou d'autres organismes

Liste des points de contact clés sur cette thématique, par exemple pour aider à rédiger un PCAET

Passer à l'action :

Challenges à relever à destination des franciliens afin de diminuer leurs émissions et leur exposition à la pollution de l'air



Tahnee Regent, DRIEAT

L'amélioration de la QA passe aussi par la sensibilisation des plus jeunes ! c'est tout l'objet du projet « **lycéens, collégiens franciliens, prenons notre air en main !** » :



ACCOMPAGNER LE CHANGEMENT DE COMPORTEMENT A L'ECOLE :

« **LYCÉENS, COLLEGIENS FRANCILIENS, PRENONS NOTRE AIR EN MAIN !** »

Un projet porté par la DRIEAT et les 3 académies franciliennes, en partenariat avec Airparif, l'INRA, ONU-Environnement et l'association Monde Pluriel.

Les grands objectifs du projet sont tout à la fois de:

- Permettre aux élèves de collège et lycée de comprendre l'origine de la pollution de l'air, son importance pour la santé et l'environnement ;
- Identifier la façon dont les territoires et les différents acteurs se saisissent de cette question ;
- Proposer des solutions d'améliorations concrètes, individuelles et/ou collectives ;
- Mettre en place des actions et développer les « établissements en démarche de développement durable » (E3D) en Île-de-France.

Il a permis la publication d'un Kit pédagogique – « **C'est notre air** »

Un document organisé en 3 parties :

- 1- Comprendre la qualité de l'air et ses enjeux
- 2- Enquêter sur son territoire
- 3- Proposer et agir

<http://www.driee.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/kit-pedagogique-c-est-notre-air-pour-travailler-a3536.html>

Kit à destination en particulier des enseignants qui peut être également saisi pour mener des animations à l'échelle d'une collectivité pour sensibiliser des jeunes.



14

Qualité de l'Air en Ile-de-France, comment relever le défi? : Réduire les émissions

Suzanne Rabaud, Vallée Sud Grand Paris

L'établissement public territorial Vallée Sud - Grand Paris est au sud et limitrophe de la Ville de Paris. Il mène dans le cadre de sa stratégie d'amélioration de la QA une étude logistique urbaine, qui est encore en cours.

Le Nord du territoire est bien desservi en transports en commun et va l'être encore plus avec l'arrivée du Grand Paris. A l'inverse, le Sud du territoire l'est beaucoup moins.

Dans le cadre du PCAET, les objectifs en matière de QA sont ceux de la métropole du Grand Paris.



Des objectifs à court et moyen termes

Ramener les **concentrations** de NOx et PM10 à des niveaux conformes aux valeurs limites réglementaires d'ici 2024 et pour tous les polluants d'ici 2030



Réduire les **émissions sectorielles** de polluants atmosphériques en cohérence avec les objectifs du plan de protection de l'atmosphère francilien (objectifs biennaux, jusqu'en 2030)

Les actions visées sont les suivantes :



Les enjeux de la logistique urbaine :



L'étude s'organise autour de plusieurs phases en cours et envisagées :

- Phase 1 : diagnostic de la logistique urbaine, avec un diagnostic à l'échelle du territoire et de son inscription dans le contexte francilien ainsi qu'un diagnostic sur chaque cœur de ville du territoire (entretiens avec les élus, réalisation de parcours urbains)
- Phase 2 : propositions d'actions et priorisation, avec un premier travail de réflexion sur les critères d'analyse
- Phase 3 : phase opérationnelle avec la déclinaison technique et fonctionnelle des 3 à 5 actions sélectionnées (description détaillée, étude de pré faisabilité, étude d'impact)

Actuellement, l'étude en est à la phase 1.

Une première phase segmentée en deux étapes

- L'étape 1.2 vient **compléter le diagnostic par une analyse de terrain** :
 - Rencontre avec les services techniques
 - Rencontre avec les élus
 - Travail sur le terrain
 - Échange avec les acteurs de la logistique qui interviennent sur VSGP

➤ **L'analyse de la réalité du terrain vient compléter la compréhension du territoire**



Le travail de terrain pour :

- Identifier les « **points durs** » logistiques du territoire
- Croiser les **visions** des acteurs de la ville sur la logistique : commerçants, livreurs, autres usagers
- Dessiner des **pistes de progrès**

16

Avec le contexte, il y a des freins notamment pour l'analyse de la réalité du terrain : en effet, la logistique urbaine peut influencer notamment les commerces de proximité, les circuits courts (problématiques transversales). Les acteurs ne sont pas très enclins à discuter en ce moment de logistique et de potentiellement contraintes supplémentaires sur leurs livraisons. Toutefois, l'objectif est de mieux les aider en termes de logistique par exemple en mutualisant des flux ou bénéficier de véhicules propres. Le volet « terrain » est donc en « stand-by ».

Et pourtant, pour mener cette étude, il est essentiel de connaître la réalité du terrain et de travailler de manière collective en tenant compte des besoins et exigences de chacun.

Plusieurs raisons démontrent que la logistique urbaine est à prendre en considération pour améliorer la QA :

Des tendances lourdes qui sont autant de défis pour les acteurs de la distribution urbaine



Différents points visés et à aborder dans l'étude :

Les impacts environnementaux de la logistique urbaine

Émissions de GES

- Contribution forte du transport
- Action des opérateurs par la maîtrise des consommations
- Forte évolution à attendre des propositions du marché en lien avec de nouvelles règles de taxation

Émissions de polluants locaux

- Nuisance locale, contribution majeure du transport sur certains composés (NO_x)
- Normes Euro / CQA rendent compte des niveaux de pollution, les ZFE comme levier réglementaire
- La transition énergétique, un gisement de progrès

Consommations énergétiques

- Un monde du transport dominé par le mode routier, et par le Diesel
- Des pistes de substitution pour s'affranchir de la dépendance pétrolière

Nuisances sonores

- Le transport routier contributeur majeur aux nuisances sonores, en bordures d'axes routiers plus particulièrement
- Un cadre réglementaire peu contraint, mais des initiatives de certains opérateurs pour amoindrir cette nuisance

17

Quelques idées d'actions potentielles sont déjà avancées :

Comme par exemple au titre d'Actions phares :

- Déployer un réseau de bornes de recharge électrique et de station de bioGNV et d'hydrogène au plus près des secteurs de logistique urbaine ;
- Harmoniser les règles de circulation, de stationnement et d'arrêt du transport de marchandise ;
- Créer un centre de distribution urbaine (CDU) ;
- Développer le concept d'espaces de stationnement multi-usages : stationnement et aire de logistique (avant dernier km), par exemple dans les dépôts bus RATP, les parkings souterrains, etc.
- Mettre en place ou soutenir la mise en place d'une plateforme internet de logistique du dernier kilomètre dédiée aux entreprises du territoire pour mutualiser leurs besoins/offres ;
- Soutenir les start-ups ou innovations du territoire : AMI, Prix dédié, petits-déjeuners, ect.

Autres pistes d'actions :

- Expérimenter un décalage d'horaires de livraisons en dehors des périodes de congestion des réseaux ;
- Inscrire au PLUi des emplacements réservés pour développer des services logistiques ;
- Intégrer les fonctions logistiques à la conception des opérations d'aménagement ;
- Devenir un territoire d'expérimentation de nouveaux modes de livraison : robot, véhicule autonome, base logistique intelligente, etc.

Coût de l'étude ? 70 000 € mais que l'ADEME a très bien subventionné.

Zone à Faibles Emissions-mobilité métropolitaine

Cadre législatif et contentieux

- **Compétence de lutte contre la pollution de l'air (article L5219-1 du CGCT) : Plan Climat Air Energie Métropolitain** adopté le 12 novembre 2018, AIR 3 : « accompagner la création d'une Zone à Faibles Emissions métropolitaine ». **Mesure avec effet le plus rapide et efficace sur la pollution atmosphérique liée au trafic routier** (Plan de Protection de l'Atmosphère Île-de-France)
- La Loi d'Orientation des Mobilités (« LOM ») du 24/12/19 et son décret d'application N°2020-1138 du 16/09/20 relatif au non respect de manière régulière des normes de la qualité de l'air : **toutes les communes de la Métropole du Grand Paris à l'intérieur de l'A86 ont obligation d'instaurer une ZFE-m avant fin 2020**
- Art 25 du projet de loi contre le dérèglement climatique et renforcement de résilience face à ses effets : les **agglomérations métropolitaines de plus 150 000 habitants seront obligées d'instaurer une ZFE-m d'ici le 31 décembre 2024** soit 45 ZFE.
- **Contentieux :**
 - 24/10/19 : la CJUE a condamné la France pour manquement aux obligations de la directive 2008 sur la qualité de l'air
 - 10/07/20 : le Conseil d'Etat a ordonné au Gouvernement de prendre des mesures pour réduire la pollution de l'air dans 9 zones en France, dont la Métropole du Grand Paris, sous astreinte de 10 millions d'euros par semestre de retard.

Périmètre délimité par l'intérieur de l'A86



Atelier Qualité de l'Air TEDDIF - présentation ZFE - 16/04/2021

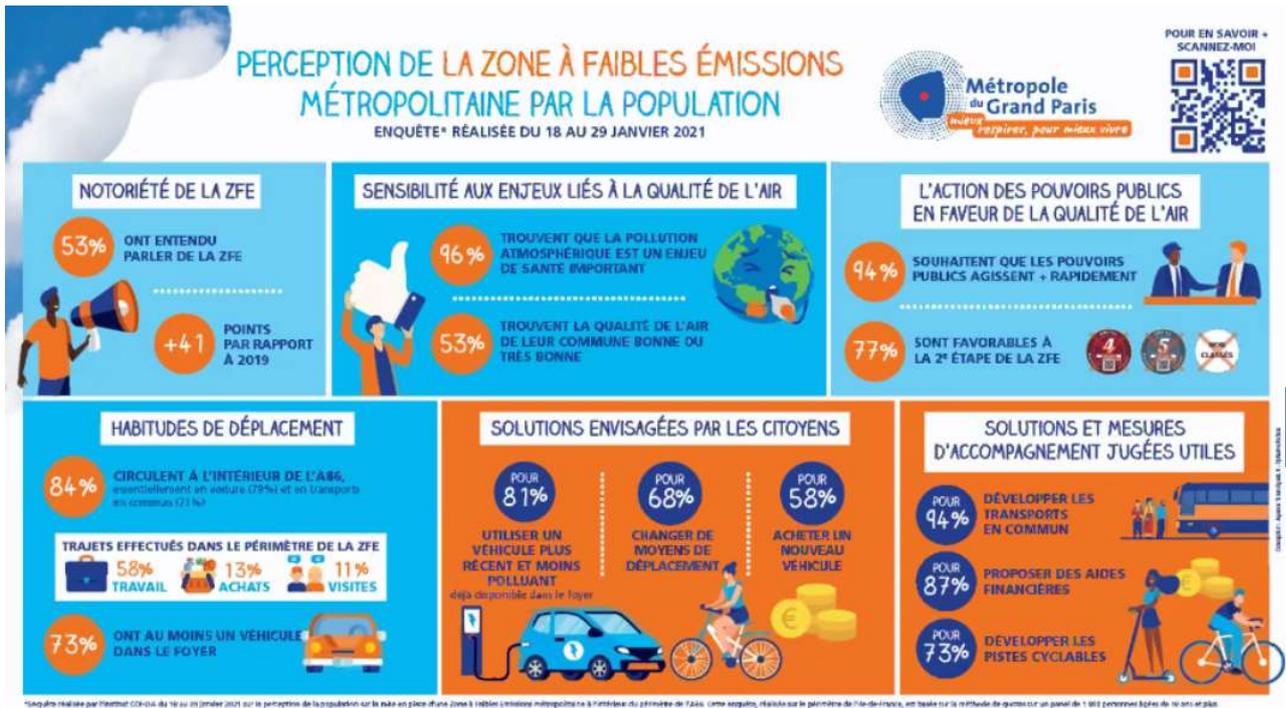
Etapes de mise en œuvre d'une ZFE

Pour chaque étape de la ZFE :

- délibération du Conseil métropolitain,
- arrêté des maires,
- **études réglementaires**
- consultation obligatoire



Pour accompagner ce projet, une campagne d'information et de communication doit être menée.



Des aides financières au changement de mobilité

- **Un panel d'offres proposées par différents acteurs** : Métropole du Grand Paris, Etat, Ville de Paris, Région Île-de-France
- **Jusqu'à 19 000€ d'aides cumulées*** pour l'achat d'un véhicule neuf ou 12 000€ pour un véhicule d'occasion : « Métropole roule propre! », Prime à la conversion, Bonus écologique, Surprime ZFE-m
- **Cibles** : particuliers et/ou professionnels
- **Aides pour** : remplacer, louer ou acheter un véhicule, s'équiper en deux roues, s'équiper des bornes de recharge
- **Micro crédit de l'état** (depuis le 17/03/21) : avec le bonus écologique et la prime à la conversion, il est garanti par l'État à hauteur de 50% et donne accès à un prêt allant jusqu'à 5 000 € sur une durée de 5 ans



La Métropole vous soutient

Jusqu'à 6 000 € d'aide pour l'achat d'un véhicule neuf ou d'occasion électrique, hydrogène, hybride ou GNV.

Pour en savoir plus : metropolegrandparis.fr



Ménage non imposable, nous souhaitons nous séparer de notre véhicule non classé pour acheter une citadine électrique neuve

Citadine neuve (électrique)	23 500 €
Métropole du Grand Paris	- 6 000 € maximum
Prime à la conversion	- 5 000 € maximum
Bonus écologique	- 7 000 € maximum
Surprime ZFE*	- 1 000 € maximum
Reste à charge	4 500 €

Contre
17 500 €
environ pour
une citadine
thermique
neuve



A noter, l'existence d'un accompagnement au développement des mobilités alternatives :

Accompagnement au développement des mobilités alternatives

Métropolis : 5000 bornes de recharge de véhicules électriques à horizon 2022



Plan Vélo métropolitain : définir un réseau cyclable structurant en complémentarité du réseau RERV (région IDF)

Vélib' Métropole : 100 nouvelles stations financées d'ici 2022



Atelier Qualité de l'Air TEDDIF – présentation ZFE – 16/04/2021

PAGE 15

« Complexité de l'outil ZFE »

- énergie stations d'avitaillement,
- habitat,
- infrastructure des transports,
- politiques sociales : expérimentation Plaine Commune, dimensionnement des aides

Toutes les informations sont disponibles sur le site de la métropole. <https://www.zonefaibleemissionsmetropolitaine.fr/>

Qualité de l'Air en Ile-de-France, comment relever le défi? : Réduire l'exposition des habitants aux polluants atmosphériques

Isabelle Robinot-bertrand, Cerema IdF

Sur la question de la réduction de l'exposition des habitants, très peu d'actions sont menées, on est plutôt à un stade de prise de conscience avec de nombreux de travaux en cours.

Le Cerema publie des fiches accessibles en ligne sur le site du Cerema et du Teddif.

1/ Collection de 5 fiches sur qualité de l'air et PLUi de 2017, avec beaucoup d'éléments toujours d'actualités, très utiles, notamment la troisième sur la réduction de l'exposition des personnes par un urbanisme favorable à la QA (mesures d'évitement sur la morphologie urbaine à retrouver ainsi que des leviers). A retrouver sur le site du Cerema

<https://www.cerema.fr/fr/actualites/qualite-air-plan-local-urbanisme-5-fiches-du-cerema>



2/ nouvelle collection de **fiches sur les enjeux sanitaires dans les opérations d'aménagement**, avec 1 fiche sur la qualité de l'air, qui met en avant tout ce qu'on peut faire à différentes phases de l'élaboration d'un projet depuis le diagnostic jusqu'à même la conduite du chantier.



De plus, le Cerema assure l'animation de la **plateforme « Territoire engagé pour mon environnement, ma santé »** où vous pourrez retrouver toutes les thématiques de la santé. La thématique de la qualité de l'air est encore en cours de construction. Un onglet contact est accessible afin d'échanger avec des professionnels. <https://territoire-environnement-sante.fr/>



Alban Narbonne, 'Ekopolis

Le **guide ISadOrA** vise à proposer une démarche d'accompagnement à l'Intégration de la Santé dans les Opérations d'Aménagement. Il s'inscrit dans une démarche de promotion de la santé et du bien-être (physique, mental et social) de tous, tout en recherchant les co-bénéfices en termes de santé publique et d'environnement.

Guide à retrouver au lien suivant :

<http://www.ecoquartiers.logement.gouv.fr/assets/articles/documents/guide-isadora-partie-1.pdf>



Le guide ISadOrA (Intégration de la Santé dans les Opérations d'Aménagement)

→ **Un outil créé par et pour les professionnels de l'aménagement**

→ **Objectif principal :**

Accompagner les professionnels dans l'élaboration d'opérations d'aménagement favorables à la santé

→ **Un outil organisé autour de 15 clés :**

- 3 clés de processus (Quel processus d'élaboration de l'OA ?)
- 12 clés de conception (Quels choix d'aménagement effectuer ?)

23

Focus sur la clef/fiche n°4 intitulée « Exposition des populations » : Ensemble de définitions et d'enjeux clefs, de déterminants de santé en lien avec les différentes thématiques d'aménagement. Le guide propose également des actions à mener. Des supports pour aller plus loin y sont présentés.

<https://www.ehesp.fr/2020/06/04/guide-isadora-l-ehesp-etoffe-son-corpus-d-outils-sur-le-theme-urbanisme-favorable-a-la-sante/>

<https://www.ekopolis.fr/les-enjeux-de-la-sante-dans-lamenagement>

Raphaëlle Kounkou-Arnaud, DRIEAT

Mission DRIEAT – Création d'une boîte à outils en cours pour vous aider encore et toujours plus à limiter l'exposition des populations en zones sur-polluées !

Objectifs de la mission

Problématique	Objectifs
Limiter l'exposition des populations dans les zones sur-polluées, par des formes urbaines et des implantations adaptées, en parallèle aux actions de réduction des émissions de polluants	Objectiver via les données disponibles Recenser les mesures adaptées pertinentes pour y faire face Mobiliser les parties prenantes Proposer : formuler et mettre en œuvre des recommandations opérationnelles en matière d'aménagement

Méthode de travail

Co-construire des préconisations opérationnelles entre services de l'État, opérateurs et porteurs de projet en s'appuyant sur des projets pilotes

- État de l'art : enjeux et typologie des solutions techniques
- Entretiens avec l'écosystème d'acteurs identifié
- Identification des secteurs à enjeu : Croisement des zones en situation de sur-pollution et des projets d'aménagement en cours
- Approfondissement avec des projets pilotes



Livrables attendus

- **Éléments de méthode** : typologie des solutions, bonnes pratiques
- **Elaboration de préconisations** à destination des collectivités et des aménageurs
- **Éléments d'accompagnement** à destination des services de l'État
 - à destination des services départementaux
 - éléments d'objectivation utiles pour l'évaluation environnementale des projets

Prendront la forme d'une boîte à outils



Contacts

- Pour joindre les travaux
- Pour être informé de l'événement de restitution des travaux (webinaire fin juin-début juill)



<https://framaforms.org/contacts-projet-reduire-lexposition-aux-pollutions-atmospheriques-par-des-formes-urbaines-adaptees>

A savoir que ces livrables seraient présentés lors d'un webinaire qui sera tenu fin juin/début juillet.

N'hésitez pas à partager votre intérêt pour le sujet !

Rendu rédigé par Isabelle ROBINOT-BERTRAND et Charlène BARBET-ROCHER

Réseau TEDDIF

Cet évènement a permis d'aborder les ODD

25



teddif

Territoires, environnement
et développement-durable en Ile-de-France



Comç